

Date : 17 Octobre 2016

PROLONGATION DES HEURES DE NÉGOCIATION

Comme suite à l'avis d'information A16-003 (voir pièce jointe), la Bourse de Montréal Inc. (la « Bourse ») désire annoncer que l'heure de fermeture de la session régulière de négociation des produits suivants passera officiellement de 16h à 16h30 (HE), à compter du vendredi 16 décembre 2016.

- Contrats à terme sur obligations du gouvernement du Canada de deux ans (CGZ)
- Contrats à terme sur obligations du gouvernement du Canada de cinq ans (CGF)
- Contrats à terme sur obligations du gouvernement du Canada de dix ans (CGB)
- Options sur contrats à terme sur obligations du gouvernement du Canada de dix ans (OGB)
- Contrats à terme sur obligations du gouvernement du Canada de 30 ans (LGB)

La Bourse rappelle à ses participants au marché que le calcul et la diffusion des prix de règlement quotidiens pour les produits susmentionnés demeurent inchangés. De plus, les heures de soumission des opérations de « give-up » et d'allocations à la CDCC, au moyen des systèmes TMS ou du « Clearing API », demeureront également inchangées à 17 h et 17 h 15, respectivement.

Si vous avez des questions au sujet de cette modification, veuillez communiquer avec le Centre d'assistance technique de la Bourse de Montréal aux coordonnées ci-dessous.

Cordialement,

Centre d'assistance technique

Tél. sans frais : 1 877 588-8489

Téléphone : 514 871-7872

Courriel : samsupport@m-x.ca

